

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 7 décembre 1846](#)

Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 7 décembre 1846

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Barral, Jean-Augustin \(1819-1884\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Glatigny, Jacques-François \(1813-1888\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Godon, Jules-Charles \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 2 p. (20, 21)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 7 décembre 1846, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26287>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[7 décembre 1846](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Godon, Jules-Charles \(1814-1891\)](#)

Lieu de destinationLaon (Aisne)

Description

RésuméSur l'affaire de contrefaçon Degon : Godin explique à Godon qu'il a fait saisir plus de 60 poêles et cuisinières chez son contrefacteur, qu'il a transporté les objets au greffe du tribunal, que son contrefacteur y a présenté des objets sur lesquels il avait opéré des modifications, que le tribunal a nommé des experts locaux et qu'ainsi leur ami Barral n'a pas été sollicité. Godin transmet ses salutations à Glatigny.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Appareils de cuisson](#), [Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Barral, Jean-Augustin \(1819-1884\)](#)
- [Glatigny, Jacques-François \(1813-1888\)](#)

Lieux cités[Vervins \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBarral, Jean-Augustin (1819-1884)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Fouriérisme
- Ingénieur
- Presse
- Sciences

BiographieIngénieur, journaliste et fouriériste français né en 1819 à Metz (Moselle) et décédé en 1884 à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). Ingénieur chimiste,

publiciste, spécialiste des questions agricoles, Jean-Augustin Barral est un des rédacteurs du journal fouriériste [La Démocratie pacifique](#) (Paris, 1843-1851) de 1843 à 1848, et il réalise diverses expertises judiciaires pour des affaires de contrefaçons.

NomGlatigny, Jacques-François (1813-1888)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Administration
- Fourierisme
- Politique

BiographieFonctionnaire, homme politique et sympathisant fouriériste français né en 1813 à Laon (Aisne) et décédé en 1888 à Laon. Fils d'un relieur de la ville de Laon, Jacques-François Glatigny est employé de bureau à la préfecture de l'Aisne de 1831 à 1838 puis sous-chef de bureau de la préfecture de l'Aisne de 1838 à 1851. Il est secrétaire en chef de la mairie de Laon, révoqué à la suite du coup d'État du deux décembre 1851. De 1865 à 1870, il est conseiller municipal de Presles-et-Thiérny (Aisne). En août 1871, il devient maire de la ville de Laon. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1880.

NomGodon, Jules-Charles (1814-1891)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Droit/Justice
- Fourierisme

BiographieMagistrat et fouriériste français né en 1814 à Laon (Aisne) et décédé en 1891. Il est inscrit à l'ordre des avocats de Laon en 1838 avant d'être nommé en 1848 substitut du procureur de la République à Laon. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en février 1878 alors qu'il est conseiller à la Cour d'appel de Caen (Calvados).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Des moyens de employer pour assurer
la représentation des objets qui concernent
mon dernier brevet et qui n'est pas sans
importance

en quel lieu et comment se fera cette
expertise informez moi de toutes ses phases
je ne connais pas le troisième expert

J'ai l'h. de v. saluer

Laon
le 7^{ème}

Monsieur Godon

J'ai tardé à vous répondre parce que
j'espérais pouvoir vous dire, en attendant: la
décision des juges, ^{de Paris} mais comme les sentances
apportées dans cette affaire font qu'elle n'est
encore à peu près au même point et que
la solution ne pourrait pas être prochaine
je m'impose de répondre à votre dernière
lettre

Je pensais vous ~~de~~ avoir manifesté suffisamment
mon désir de voir terminer l'affaire qui fait le
sujet de votre lettre pour que vous me supposiez
tout disposé à accepter la somme qui m'est offerte
cet ~~refus~~ ^{refus} paraissant bientôt disparaître le peu que
je pourrai en retirer je suis obligé de payer
30 francs au depositaire de ces objets

quelques temps après votre départ j'ai
fait saisir chez mon contrefacteur plus de
soixante quils d'ouvriers confectonnés il a
été constitué gardien mais ce procès n'a pas
pas lieu tous les objets saisis ont été livrés
par lui comme mes ainsi que ceux qui se fabriquent

Depuis vous voyez que cette affaire se complique
j'ai fait transporter les objets contrefactés au
greffe du tribunal mon contrefacteur en a fait
venir de son côté dans lesquels il avait apporté

plusieurs changements et un modèle entier
contenant quelques applications de changements
mon brevet du mois de juillet dernier le
tribunal a accorde par l'attention au plutôt par
de temps aux explications qui lui ont été données
et huit jours après il a nommé des experts
il avait été question de faire venir de Paris
notre ami Barral avait accepté sa mission
pour moi mais les juges se sont divisés malgré
l'insistance de mon adversaire a nommer
des experts du pays attendu aujourd'hui est
experte

agréer ainsi que M. Glaigne mes affectueux
salutations

La Fère
9.7^{bre}

Monsieur Desvies

j'ai reçu de votre lettre datée du six courant
deux effets relevant a la somme de fr 225,36
dont j'ai réglé votre compte

vous commentez votre lettre en m'annonçant
des reproches que vous pensez légitimes je ne
me suis nullement tenu disposé a les reconnaître
telles vous devez penser Monsieur que dans la
saison de votre demande ma tête débarrassée par
affaires d'actes a satisfaire votre voiture étant
présentée sans avis préalable je me suis efforcé
de vous mettre quelques objets qui n'étaient pas
encore faits pour vous, vous dites que j'ai chargé
pour vos confiers les voisins que vous m'avez
demandés cela serait quel ne aurait rien d'étrange
puisque depuis deux mois ils en ont demandé
qui ne leur sont pas encore fournis mais le
fait est pour les voisins chargés pour eux
étaient des grandes que vous n'avez pas demandés
ces prestataires pour me dire que vous ne retourneriez